

Savigny-le-Temple : d'hier à aujourd'hui

Imaginons ce village il y a 100 ans :

- autour du clocher protecteur du XII^e siècle, des habitations groupées dont subsistent encore dans le vieux bourg des maisons en meulières de Brie et mouchetis rose pour en compenser le manque d'imperméabilité. Seules quelques habitations s'en éloignent dans les deux hameaux de Noisement et du Plessis-le-Roi.

- pas de fermes isolées, mais une impressionnante bâtisse aux allures de forteresse à l'entrée du village.

- une plaine qui entoure le village comme une mer immense coupée de bosquets et de grands espaces boisés, notamment autour du château de La-Grange - la-Prévôté.

Les terres, autrefois propriété des ordres religieux - Templiers puis Hospitaliers - ont été progressivement rachetées par des nobles ou par de riches bourgeois parisiens qui les ont louées (fermage) à des fermiers. Ces derniers y ont alors développé des cultures céréalières et betteravières hautement productives sur ces terres si fertiles de la Brie. Mais la majorité des villageois étaient encore des petits paysans propriétaires de 1,5 à 2 ha.

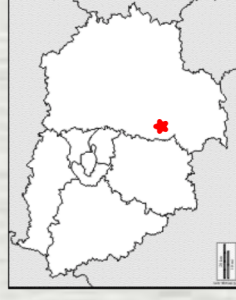
C'est avant la Seconde Guerre mondiale, grâce à l'introduction précoce de la mécanisation et des premiers tracteurs, que la commune s'engage dans la « Révolution agricole » : les petits paysans ne peuvent suivre, et les terres sont récupérées par les quelques « agriculteurs » plus aisés.

Le développement de la ville nouvelle de Melun-Sénart, conçu dès 1965 comme extension de l'agglomération parisienne, viendra ensuite considérablement modifier le paysage et les modes de vie, mettant fin à plusieurs siècles de paysannerie. Témoin de l'évolution des métiers et des techniques agricoles, l'écomusée, est installé dans l'ancienne ferme du Coulevrain à Savigny-le-Temple. A vous de partir sur les traces du temps passé, avec ou sans nostalgie !

CODERANDO 77

Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randomnee-77.com -



Voir carte IGN n° 2416

Départ : Savigny le Temple.
Parking de la Ferme / l'Ecomusée du
Coulevrain - Rue de la Libération
UTM : 31U 0469242 5380244
GPS : Lat Long : 48.5745, 2.5830



Accès : Savigny le Temple est situé à 10 km au nord de Melun par la D 606

Informations pratiques : Alimentations : à Seine-Port et Nandy. Transports en commun, accès au repère 6 du parcours au niveau de la gare de Cesson, sur la ligne RER D (Paris Gare de Lyon – Combs la Ville – Melun.).
Dénivelés : total : 125m, mini : 42m, maxi : 94m.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randomnee-77.com



13 km



3 h 15



Jaune



Moyen



Savigny-le-Temple Circuit des villages Briards



Pavillon royal _ photo CP ®

Au sud de la ville nouvelle de Sénart, sur les bords de Seine, la forêt de Rougeau s'étend jusqu'à Nandy, aux portes de Melun, dans un environnement urbain fortement contrasté.

Circuit des villages Briards

- 1** Par le passage entre l'écomusée et le ru, en laissant le sentier à gauche, atteindre la rue Gally. Tourner à droite puis à gauche, rue Grande. Couper une rue, longer à nouveau le ru. Au parc du château de Nandy, obliquer à gauche et remonter ce ru pour atteindre le vieux Nandy. Continuer tout droit, rue Neuve, puis à gauche, rue d'Arqueil.
- 2** Prendre à droite la rue de la Poste, la rue de l'Étang à gauche. Traverser la D446 et, dans le lotissement, suivre à droite puis, tout droit, entrer dans la forêt de Rougeau. Longer le Pavillon Royal et son parc.
- 3** Descendre le chemin à gauche et dans son prolongement emprunter le bas-côté de la D934 (Attention !!). Entrer dans Seine-Port, traverser la place, tourner à gauche, rue de Melun. Traverser le parc à gauche pour, en face, franchir le ru de Balory. Sortir du parc, tourner dans la venelle à droite et déboucher rue Ernest-Legouvé. En face à gauche, grimper dans le passage. Prendre à gauche le chemin de la Belle-Jambe. Tourner à gauche dans la rue.
- 4** Suivre à droite la rue M. Desvallières, puis la sente à droite. Tourner dans la rue à droite. Elle devient chemin et franchit le val du Balory. Dans la rue, virer deux fois à gauche. Dépasser le Moulin-Neuf et, 250m plus loin, suivre le chemin de droite. Dans la rue, faire un droite-gauche et gagner le hameau de Noisement.
- 5** Descendre la rue à droite, franchir le Balory puis monter la rue qui devient chemin. En haut de la côte bifurquer à gauche. Entrer dans Saint-Leu, contourner le parc du château de Saint-Leu en tournant 2 fois à gauche puis 1 fois à droite. Longer les grilles de ce parc et prendre le chemin vers le château d'eau. A l'embranchement, suivre à gauche puis tout droit en sous-bois. Sortir du bois, longer à gauche la D346. A hauteur de l'échangeur, dévaler le talus, passer sous la route et gagner le rond-point de la gare de Cesson (gare RER D, 200 m à droite).
- 6** Se diriger à gauche en contournant ce rond-point par la droite et suivre la voie piétonne. Au prochain rond-point, prendre à gauche le sentier longeant l'étang par la droite puis l'étang suivant par la gauche. Rejoindre l'écomusée à son extrémité.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".